



Santé Education Habitat à Ouagadougou

Ouaga Focus

N° 4
mars 2002

Une initiative visant à développer des services sociaux plus équitables

Unité d'Enseignement et de Recherche en Démographie
Population Council - Save the Children Pays Bas - Mwangaza Action - Institut de Recherche en Développement

L'ECOLE ET L'EQUITE

Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) est fondé sur le concept d'équité, puisque son objectif principal est de lutter contre les injustices sociales, notamment au niveau de l'accès aux services sociaux. L'équité est un concept éthique qui renvoie à la notion d'égalité des chances et à la réduction des disparités en améliorant le bien-être des personnes socialement défavorisées. L'initiative de Ouagadougou a pour but d'estimer l'ampleur des disparités sociales qui sont une des causes des iniquités scolaires.

Le système scolaire au Burkina Faso, et plus particulièrement à Ouagadougou, est-il aujourd'hui un service social de base équitable ?

La législation en vigueur pose les principes de non discrimination et d'équité. Ainsi, la Constitution de la IV^e république du Burkina Faso reconnaît le droit à l'instruction pour tous les citoyens (art 27). L'article 2 de la loi d'orientation de l'éducation du 9 mai 1996 affirme que « l'éducation est une priorité nationale, tout citoyen a droit à l'éducation sans discrimination fondée sur le sexe, l'origine sociale, la race ou la religion. L'obligation scolaire couvre la période d'âge de 6 à 16 ans. **Aucun enfant ne doit être exclu du système éducatif avant ses 16 ans révolus dès lors que les infrastructures, les équipements, les ressources humaines et la réglementation scolaire en vigueur le permettent** ». Quant au Plan Décennal de Développement de l'Éducation de Base (PDDEB), il a pour objectif « d'accroître l'offre d'éducation de base et de **réduire les disparités entre genre, régions géographiques et entre les situations socio-économiques des élèves** ».

Ouagadougou est la ville du Burkina Faso où les enfants sont le plus scolarisés et où les inégalités de genre sont les plus faibles : les filles sont quasiment autant scolarisées que les garçons, avec un TBS¹ de 89% contre 94% pour les garçons. Est-ce à dire pour autant que son système scolaire est équitable ? Même si la

première mesure d'équité du système éducatif est certainement l'étendue de celui-ci à la population dans son ensemble, cet indicateur n'est pas suffisant.

Il suffit de séjourner quelques jours à Ouagadougou et de visiter quelques écoles pour s'apercevoir que, dans la capitale, ces iniquités sont d'autant plus criantes que les plus riches côtoient les plus démunis et que les écarts sont poussés à leur paroxysme. L'accès à l'éducation n'est manifestement pas le même pour tous. Dans un système où l'offre d'éducation est diversifiée, les enfants n'ont pas, à capacité égale, les mêmes chances de réussir suivant l'école dans laquelle ils étudient.

Les résultats de notre enquête sur l'offre d'éducation dans deux quartiers de Ouagadougou montrent que les taux de réussite au CEP sont moins élevés pour les élèves du public que du privé. Les classes à double flux sont inégalitaires dans les faits puisqu'elles coexistent avec les classes simples ou « traditionnelles » : **un enfant en CP1 dans une classe en double flux passera sur les bancs deux fois moins de temps que son camarade du privé.** L'enseignement ne peut alors pas avoir la même richesse de contenu et les programmes ne seront pas traités pareillement. Les diverses écoles ouagalaises présentent aussi de grandes différences tant du point de vue de la salubrité, de l'encadrement pédagogique, que de la disponibilité du matériel didactique qui sont déterminants pour la réussite ou l'échec scolaire.

L'offre scolaire publique à Ouagadougou est très en deçà de la demande. Cette pénurie se répercute sur les familles les plus démunies. Faute de moyens, celles ci ne peuvent inscrire leurs enfants que dans le secteur public. Or, les places y sont insuffisantes ! La plupart du temps, il est nécessaire d'avoir un réseau de « connaissances » pour obtenir des « passe-droits » et augmenter ainsi ses chances de voir son enfant admis à l'école. Ne faudrait-il pas envisager un système d'aide aux plus démunis pour payer tout ou partie des frais de scolarité du privé afin de rendre la réalité sociale conforme aux textes de lois promulgués ? Cette action favoriserait le double objectif, posé par le gouvernement et par l'ensemble des partenaires de l'éducation, de lutte contre les iniquités et de promotion de l'initiative privée. Il faut à ce propos souligner l'initiative de la mairie qui vise à soutenir les élèves les plus démunis, du public

¹ Taux brut de scolarisation dans le Kadiogo en 2000

comme du privé, par le don de fournitures et de vêtements, même si cette aide reste insuffisante.

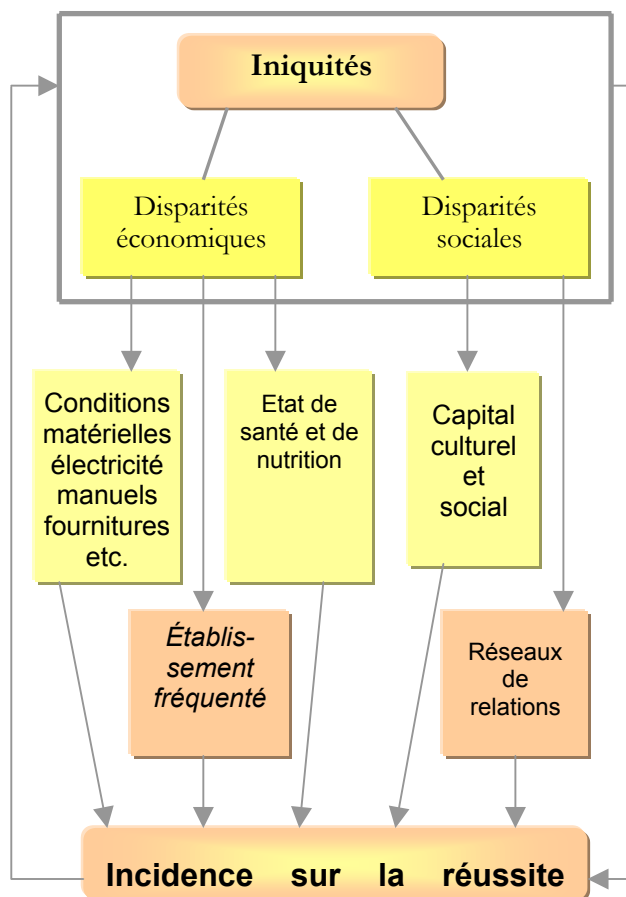
La pauvreté à Ouagadougou est également perçue comme une des premières causes d'abandon et de non-scolarisation par toutes les personnes interrogées dans le cadre du programme éducation de l'initiative de Ouagadougou. **Les conditions de vie de l'enfant jouent aussi un rôle dans la réussite scolaire.** Le travail personnel ayant une incidence sur les résultats de l'élève, des conditions matérielles défavorables telles que l'absence d'électricité, de manuels et de fournitures scolaires, de lieu calme propice à l'étude sont autant de contraintes non négligeables. Les enfants habitant dans les zones périphériques non loties de Ouagadougou partent donc avec un handicap certain dans la « course aux diplômes ».

Tous les directeurs d'école et les instituteurs interrogés s'accordent à dire que les performances scolaires sont indissociables de l'apport nutritionnel. L'expression « *Ventre creux n'a pas d'oreille* » est si communément admise qu'elle est apparue de façon récurrente dans quasiment tous les entretiens menés. Or, plusieurs membres du personnel enseignant ont pu constater des cas de malnutrition. Selon eux, un certain nombre d'enfants (il n'est pas possible, dans l'état actuel des connaissances d'en évaluer le nombre exact) ne prennent qu'un repas quotidien. Œuvrer pour l'équité, c'est donc aussi lutter pour combler les manques économiques. **La création des cantines scolaires est, de ce fait, une expérience approuvée. Un directeur a tenu à saluer l'action du Cathwell dans ce domaine. Il a également regretté que cette organisation se soit désengagée du contexte urbain pour intervenir davantage en milieu rural.**

La réussite scolaire est donc conditionnée par l'environnement économique et social de l'enfant. Mais l'inverse est vrai aussi, l'école a une incidence sur la promotion sociale. **L'école n'est pas seulement un outil de connaissance, mais aussi et surtout un instrument de pouvoir social, économique et politique. Elle est un facteur de hiérarchisation et de stratification de la société.** Ainsi, selon Fernand Sanou, « ceux qui ont acquis un pouvoir quelconque, particulièrement grâce à l'éducation entendent le conserver et le transmettre comme héritage, à leurs progénitures au détriment des autres ».

La grande majorité des ouagalais ont bien compris les enjeux de la scolarisation. Ouagadougou est donc le centre de deux mouvements contradictoires dans le jeu des rapports de force : l'élitisme de l'école caractérisée par une déperdition forte d'un cycle à l'autre et la « *démocratisation de l'éducation* » (Sanou) définie par les concepts d'éducation pour tous et de développement par l'instruction.

Figure 1 : Représentation schématique des iniquités dans le domaine scolaire



Stéphanie Baux
UERD/IEDES

Références :

- Fernand Sanou, *Éducation et démocratie au Burkina Faso*, multigr.
- MEBA, *Plan décennal de développement de l'éducation de base 2000/2009*
- MEBA, 1996, *Loi d'orientation de l'éducation*
- Ministère de l'économie et des finances, 1999, *Le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté*